

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2024

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1364

présenté par

Mme Trouvé, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 2

À l'alinéa 8, supprimer les mots :

« et d'agriculture de conservation des sols ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES propose que la hausse du niveau de compétences en matière de transitions agroécologique et climatique visée par les politiques publiques n'inclut pas l'agriculture de conservation des sols (ACS), aux bénéfices incertains et dépendante des herbicides, notamment du glyphosate.

La mission d'information sur les dynamiques de la biodiversité dans les paysages agricoles, dont le rapport a été approuvé par la commission du développement durable le 24 Janvier 2024, rappelle à partir de travaux de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) que l'agriculture de conservation des sols présente de nombreuses limites.

Celle-ci est totalement dépendante de l'utilisation d'herbicides, particulièrement du glyphosate, afin de repousser les adventices qui prolifèrent en raison de l'absence totale de travail du sol.

En outre, l'ACS peut, selon les climats, les types de sol et les périodes de récolte, majorer les problèmes de tassement du sol.

Enfin, il s'agit d'un modèle peu normé. Ses effets sur l'environnement et la biodiversité sont particulièrement incertains.

Pour toutes ces raisons, le groupe LFI-NUPES propose de ne pas inclure l'agriculture de conservation des sols dans le cadre du développement des compétences en matière de transitions agroécologique et climatique.